EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **16 décembre 2010 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **seize décembre deux mille dix**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 09 décembre 2010, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Serge GODARD, Alain MARTINET, Dominique ADENOT, Françoise NOUHEN, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Odile SAUGUES, Bernard DANTAL, Monique BONNET, Djamel IBRAHIM-OUALI, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Havva ISIK, Simon POURRET, Pascal GENET, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Cyril CINEUX, Sandrine CLAVIERES, Carole COURTIAL, Anne COURTILLÉ, Jean-Michel DUCLOS, Michel FANGET, Roger GIRARD, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Danièle GUILLAUME, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, René MAYOT, Chantal MERCIER-COURTY, Didier MULLER, Corinne NAJIM, Christine PERRET, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Marie SAVRE, Bruno SLAMA, Jean-Philippe VALENTIN, Louis VIRGOULAY**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Patricia AUCOUTURIER à Cyril CINEUX, Nicole BARBIN à Jean-Pierre BRENAS, Isabelle LAVEST à Alain BARDOT, Thierry ORLIAGUET à Anne COURTILLÉ**
Excusé(e)s :	
Absent(e)s :	
Secrétaire :	**Sandrine CLAVIERES**

Monsieur Djamel IBRAHIM-OUALI, Madame Cécile AUDET, Madame Fatima CHENNOUF-TERRASSE et Monsieur Philippe GORCE sont présents à partir de la question n° 2.
Madame Martine REMBERT-MANTELET a donné pouvoir à Madame Danielle AUROI pour la question n° 1.
Monsieur Jérôme GODARD donne pouvoir à Monsieur Christophe BERTUCAT et quitte la séance à partir de la question n° 2.
Monsieur Simon POURRET donne pouvoir à Madame Sandrine BERGEROT-RAYNAL et quitte la séance à partir de la question n° 4.
A partir de la question n° 8, Monsieur le Maire confie la conduite des débats à Monsieur Alain MARTINET, Premier Adjoint.

Rapport N° 42

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT À DES ASSOCIATIONS SPORTIVES

Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Christophe BERTUCAT, Sandrine CLAVIERES, Michel FANGET, Jérôme GODARD, Martine REMBERT-MANTELET et Thierry ORLIAGUET ne prennent pas part au vote.

Le montant des subventions de fonctionnement proposées aux associations sportives dans le budget 2011 s'élève à : 1 241 500 €.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, la répartition ci-dessous :

STADE CLERMONTOIS OMNISPORTS **135 000 €**

Le club omnisports, avec 14 sections compte 2 011 adhérents. Son action est essentiellement orientée vers l'éducation des jeunes à travers ses écoles de sports. Afin de pérenniser son projet sportif, le club privilégie, avec l'aide de la Ville, plusieurs axes de développement : d'une part la création d'emplois d'éducateurs sportifs dont 4 à temps plein notamment en archerie, boxe anglaise et française, tennis et volley-ball, d'autre part l'initiation sportive dans les écoles primaires (Edouard-Herriot, Jean-Macé, Jean-Jaurès, Nestor-Perret et Paul-Bert). Enfin, afin de créer du lien social, la mise en réseau informatique des diverses sections et la création d'un site Internet devraient contribuer à cette démarche.
Une avance de 100 000 € sur la saison 2010 – 2011 a été accordée à cette association par délibération du Conseil Municipal du 5 novembre 2010.

ASSOCIATION SPORTIVE A.S.P.T.T. CLERMONT **18 500 €**

Ce club compte 1 812 adhérents dont 1 014 licenciés en compétition répartis sur 15 sections sportives ou de loisirs. La pratique féminine est importante avec environ la moitié des effectifs. La Ville participe à la vie du club en mettant à sa disposition des créneaux horaires dans les installations sportives municipales, notamment sur le gymnase Bansac dont elle assure la location pour un coût annuel de 20 000 € HT. Si l'ASPTT conduit de façon indépendante son projet sportif, un rapprochement avec l'Ecole Municipale des Sports a permis la création d'une section tir sportif à la Maison des Sports de grande qualité. Le club sollicite une augmentation de la subvention car les entreprises France Télécom et la Poste ont cessé leur participation financière et logistique. Le résultat positif sur le dernier bilan s'élève à 58 822 €, provenant en grande partie de la vente d'un chalet au Mont-Dore.

ETOILE CYCLISTE DE CLERMONT-FERRAND - E.C.C.F **15 000 €**

Avec un effectif de 49 cyclistes, ce club organise une dizaine d'épreuves cyclistes et obtient de bons résultats avec son école de cyclisme qui évolue en partenariat avec l'EMS. Il participe avec ses bénévoles aux différentes opérations de promotion du sport dans la Ville. Ce club s'est attaché cette année à porter ses efforts principalement sur la pratique du vélo d'une manière ludique en abordant tous les problèmes liés à la pratique en toute sécurité de cette activité. Animé par des dirigeants bénévoles passionnés, ce club se distingue régulièrement dans les compétitions nationales.

CLERMONT FOOT AUVERGNE 63 (association) **350 000 €**

Ce club compte 314 joueurs, 34 éducateurs pour 23 équipes allant de 6 à 25 ans. Deux équipes jouent au niveau national.
La formation des jeunes joueurs est assurée grâce à des classes sportives labellisées développées avec les établissements scolaires clermontois : les lycées Brugière, Godefroy de Bouillon et Sainte-Thérèse ainsi qu'avec les collèges Albert Camus et Gérard Philipe et Sainte-Thérèse. La présence de ces classes constitue un atout pour ces établissements. Le club amateur, en association avec le club professionnel a souhaité donner une priorité pour la mise en place d'un projet sportif. Ce projet accorde une place importante au partenariat avec les clubs de la ville et de l'Ecole Municipale des Sports visant à terme à un recrutement local de qualité. Par ailleurs, il a fait de gros efforts pour redresser une situation financière en déficit en baissant sa masse salariale (- 3 %) par une diminution de ses effectifs (moins 15 %). Mais cette démarche atteint ses limites au risque de voir disparaître les équipes « formation » de l'élite nationale.

STADE CLERMONTOIS BASKET FEMININ – SCBF **22 000 €**

Ce club, issu de la liquidation judiciaire du SCAB 63 a déposé les statuts d'une association loi 1901 en juillet 2009. Cette structure est associée au Stade Clermontois Omnisports par le biais d'une convention établie entre les deux clubs qui définit leurs relations et en détermine les modalités de fonctionnement. Le Stade Clermontois Basket Féminin conserve une totale autonomie en matière financière et sportive. Il a pris le relais pour l'entraînement des jeunes basketteuses issues de l'ancien club. Deux équipes sont actuellement engagées en Championnat de France. Le club a fait de gros efforts pour économiser afin de régler les dettes du SCAB 63 et en prévision de la création d'une Union avec l'ASPTT. Un excédent de trésorerie de 10 000 € a ainsi pu être dégagé. En revanche, le résultat d'exploitation s'établit à – 15 000 € prenant en compte une provision pour charges de 26 300 € (paiement des dettes FFBB).

CLERMONT UNIVERSITE CLUB OMNISPORTS – CUC **75 000 €**

Ce club omnisports, structuré en association d'associations compte 1 333 sportifs (dont 766 clermontois) répartis sur 10 disciplines. Les sections témoignent d'une belle vitalité. L'accueil des jeunes connaît un franc succès grâce à son école multisports et son centre de loisirs sans hébergement à vocation sportive. La politique sportive du club universitaire, dans une perspective humaniste où le sport constitue un élément de choix dans un cursus de formation et d'éducation, affiche par conviction ses valeurs de pur et véritable amateurisme. Il accompagne les adhérents qui le désirent au plus haut niveau de compétition souhaitée en restant dans un cadre strictement amateur. Il poursuit ses différentes actions en faveur de la promotion de la pratique sportive auprès des populations étudiantes et scolaires.

OFFICE MUNICIPAL DU SPORT – O.M.S **33 000 €**

L'Office Municipal du Sport a pour but de promouvoir et de développer l'ensemble des activités sportives dans la cité. Il participe activement à l'organisation de diverses manifestations de sports pour tous, comme par exemple la Trans'roller, Courir à Clermont, A tous Sports, la Clerco. Il apporte une aide en bénévoles aux clubs, comités ou ligues qui sollicitent son appui. Enfin, il constitue un lieu de réflexion transversale entre tous les types de pratiques sportives. Ainsi, il met en place un observatoire du sport et de sa pratique dans l'agglomération. Un agent permanent, poste occupé jusqu'à ce jour par un emploi aidé, contribue au bon fonctionnement de l'Office. Depuis avril 2010, l'Office Municipal Du Sport a lancé un site Internet qui permet de valoriser les clubs sportifs clermontois.

ASSOCIATION SPORTIVE MONTFERRANDAISE – ASM **265 000 €**

Après que la gestion du groupe professionnel rugby ait été confiée à l'ASM Clermont Auvergne, l'association a redéfini son projet sportif. Celui-ci s'inscrit aujourd'hui dans une philosophie de développement de la personne et s'articule autour de trois pôles : un projet éducatif de qualité pour les jeunes, une affirmation de l'excellence avec une pépinière de haut niveau et le pôle santé bien-être, et trois mots-clés qui fondent le club : éducation, respect et solidarité. L'ASM est aujourd'hui forte de 3 412 sportifs répartis sur 15 sections. Implanté dans les quartiers nord, ce club rempli un rôle social moteur dans son environnement proche et sur l'ensemble de la ville. De très bons résultats en rugby : bouclier pour les Espoirs et les Crabos, en boxe : titre de champion de Monde Espoir avec Hugo Kasperski, témoignent de la vitalité du club qui fêtera son centenaire en 2011.

AMICALE LAIQUE ECUREUILS MONTFERRAND - A.L.E.M **15 000 €**

Club de basket-ball implanté dans le quartier de Montferrand sur les gymnases Raymond-Perrier et Ferdinand-Buisson, il est composé de 87 pratiquants. Les équipes évoluent dans différents championnats et contribuent au lien social du quartier. L'équipe masculine senior est descendue en Régionale pour cette saison.

STADE CLERMONTOIS BASKET-AUVERGNE (association) **52 000 €**

Club amateur support à la SASP, le SCBA association loi 1901 participe aux différents championnats organisés par la Fédération Française de Basket. Une dizaine d'entraîneurs encadrent les 153 basketteurs qui constituent le vivier du club. De bons résultats sportifs pour l'ensemble des équipes benjamins, minimes et cadet qui sont parmi les meilleurs d'Auvergne dans leur catégorie. Ses relations avec la SASP sont définies par une convention qui précise le rôle, les activités et les services propres à chaque entité.

STADE CLERMONTOIS HANDBALL **50 000 €**

Le club est composé de 196 licenciés répartis en une dizaine d'équipes féminines et masculines. Après 2 descentes d'affilée, l'entraîneur a reconstruit des équipes compétitives : une équipe féminine seniors qui termine 2ème en Prénationale, une seconde équipe féminine seniors en Excellence Régionale et une troisième équipe masculine qui va accéder à l'Excellence Régionale après avoir termine 1er en Coupe Départementale. Enfin, le travail de développement opéré dans les quartiers grâce à l'aide de la Fédération, de la Politique de la Ville et de l'Education Nationale porte ses fruits. La formation est assurée par le maintien des classes sportives au sein du collège Albert Camus. Une école des sports pour les 5 – 7 ans a été mise en place le samedi matin. Enfin, une personne, engagée pour 2 ans sous forme de CAE (Contrat d'aide à l'Emploi) travaille avec les maisons de quartier de Champratel, la Gauthière, et Château des Vergne et les écoles primaires afin de développer le handball auprès des scolaires.

STADE CLERMONTOIS NATATION **67 000 €**

Ce club compte 658 licenciés en natation sportive, ce qui le place en qualité de 1er club régional et au 19ème rang des clubs français (sur 1 600 clubs). Son engagement dans la formation des jeunes est toujours important puisqu'il accueille plus de 187 jeunes de moins de 12 ans et 191 nageurs de 12 à 18 ans, dont 8 de niveau national et un de niveau international. Il est le 14ème club français en Coupe du Développement (benjamins). Par ailleurs, il a 5 nageurs sur la liste des athlètes de haut niveau établie par Jeunesse et Sports.

RUGBY CLERMONT COURNON D'AUVERGNE **60 000 €**

Issu de la fusion du Stade Clermontois – section rugby et de Cournon Rugby, ce club évolue actuellement en Fédérale 2 pour les seniors. Cette saison, création de 2 équipes juniors, 1 équipe Reichel, 2 équipes cadets et une école de rugby de 198 enfants. Les équipes seniors s'entraînent et jouent dans le nouveau stade de Cournon. Le projet est soutenu financièrement par les deux villes. Il a également crée une section sport études avec les collèges du Stade et de la Ribeyre à Cournon, une école d'arbitrage (deux fois par mois) a destination des jeunes licenciés afin de les sensibiliser aux règles, en partenariat avec les clubs de l'AIA, Chamalières. Enfin, cette association a mis en place une équipe féminine de rugby.

CLERMONT BASKET BALL **40 000 €**

Issu du rapprochement de l'Amicale Laïque Châteaudun, de l'Amicale Laïque Fontgième et de la section basket Masculin de l'ASPTT Clermont, ce club consolide ses effectifs avec 14 équipes pour 206 basketteurs. Près de la moitié des basketteurs est âgée de moins de 18 ans, ce qui témoigne d'une réelle dynamique sportive auprès des jeunes. L'équipe I évolue en N3 cette saison. Les équipes cadets (en union avec l'ASM et Chamalières) sont engagées en championnat de France, les autres équipes évoluant majoritairement en régional, le reste en départemental.

AVENIR CLERMONT RUGBY **40 000 €**

Ce club, issu d'une union d'associations entre les écoles de rugby du Rugby Clermont La Plaine, du Stade Clermontois section Rugby et du Clermont Université Club – Union Aubiéroise, a structuré l'enseignement du rugby dans les secteurs Nord et sud de Clermont. Cela permet d'améliorer la formation des jeunes joueurs avec des équipes de niveaux homogènes, tout en favorisant la mixité sociale autour des valeurs du rugby. De plus, cela conduit à fédérer des moyens humains et financiers des clubs. 278 sportifs sont licenciés, dont 138 âgés de 12 à 18 ans.

STADE CLERMONTOIS RUGBY **4 000 €**

Le Stade Clermontois Rugby s'est inscrit en championnat senior et participe ainsi aux compétitions régionales. Pour faire face au fonctionnement de cette association, les dirigeants sollicitent une subvention pour le démarrage des activités.

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.
Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 22 décembre 2010
Le Maire,
Pour le Maire, l'Adjointe,

Christine DULAC-ROUGERIE